

### **Admission en Médecine physique et de réadaptation (MPR)**

La médecine physique et de réadaptation est une spécialité qui a pour rôle de coordonner et d'assurer la mise en application de toutes les mesures visant à prévenir ou réduire au minimum évitable les conséquences fonctionnelles, physiques, psychologiques, sociales et économiques des déficiences et incapacités. Le service de MPR de l'Hôpital neuchâtelois se trouve sur le site HNE-Val-de-Ruz. Les lits en MPR sont des lits hospitaliers intermédiaires, dits aussi lits B. Ce ne sont ni des lits de soins aigus (lits A), ni des lits d'hébergement médico-social (lits C). Ce qui signifie que les MPR n'assurent pas les prestations nécessitant une hospitalisation en soins aigus, le placement et l'attente de placement (hébergement médico-social), l'accueil temporaire (convalescence ou hospitalisation pour motif social). Les compétences dans le service de MPR sont médicales et infirmières. Un service d'assistance sociale y est présent. Le service MPR offre des prestations de physiothérapie, d'ergothérapie, de neuropsychologie et de logopédie. Celles-ci sont évaluées et fixées en fonction des besoins du patient et représentent généralement quelque 2 heures de traitement par jour.